

**Xavier Riant**  
**50, route de Soucelles**  
**49125 LE VIEUX BRIOLLAY**  
**Tel / Fax : 02-41-42-99-27**  
**Portable : 06-07-79-24-33**  
**E. Mail : xavier.riant@neuf.fr**  
**www.cabinet-xavier-riant.fr**



## **A LOUER** **SAINT GEORGES SUR LOIRE (49170)**

Partie de corps de ferme entièrement rénové dans un environnement calme.

117 m<sup>2</sup> comprenant :

Au rez-de chaussée

- Grand séjour
- Cuisine
- Bureau
- W.C.

À l'étage :

- 3 chambres
- Salle de bains
- W.C. indépendants.
- Jardin de 200 m<sup>2</sup> environ.
- Abri de jardin

Classe énergétique : D

Loyer de 660 €.











**CERTIFICAT DE SURFACE HABITABLE DANS LE CADRE DE LA LOCATION D'UN BIEN IMMOBILIER**

Loi n°2009-323 du 25 mars 2009, art 78 « Loi Boutin » modifiant l'article 3 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989

A DESIGNATION DU BATIMENT	
Nature du bâtiment : <b>Maison individuelle N°4</b>	Propriété de: <b>SCI DE SERRANT</b> représentée par <b>Xavier Riant</b>
Nombre de Pièces principales : <b>4</b>	Mission effectuée le : <b>16/06/2016</b>
Référence Cadastre : <b>A 04 - 570</b>	Date de l'ordre de mission : <b>15/06/2016</b>
Adresse : <b>lieu dit LA GROLAIE</b> <b>49170 SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE</b>	N° Dossier : <b>16.06.082.1</b>
<b>Le Technicien déclare, que la superficie habitable du bien ci-dessus désigné est de :</b>	
<b>Total : 117,80 m<sup>2</sup></b> <b>(Cent dix-sept mètres carrés quatre-vingts)</b>	

**B DETAIL DES SURFACES PAR LOCAL**

Pièce ou Local	Etage	Surface Habitable
Pièce de vie + coin cuisine	RDC	57,00 m <sup>2</sup>
Arrière cuisine	RDC	9,30 m <sup>2</sup>
WC n°1	RDC	1,70 m <sup>2</sup>
Mezzanine	1er	9,80 m <sup>2</sup>
Salle d'eau	1er	6,60 m <sup>2</sup>
Chambre n°1	1er	11,20 m <sup>2</sup>
WC n°2	1er	0,80 m <sup>2</sup>
Chambre n°2	1er	10,40 m <sup>2</sup>
Chambre n°3	1er	11,00 m <sup>2</sup>
<b>Total</b>		<b>117,80 m<sup>2</sup></b>

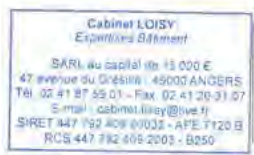
La présente mission rend compte de l'état des superficies des lots désignés à la date de leur visite. Elle n'est valable que tant que la structure et la disposition des pièces ne sont pas transformées par des travaux. La vérification de la conformité au titre de propriété et au règlement de copropriété n'entre pas dans le cadre de la mission et n'a pas été opérée par le technicien. Le présent certificat vaut uniquement pour le calcul de la surface totale. Le détail des surfaces ne vous est communiqué par Cabinet LOISY EXPERTISES qu'à titre indicatif.

**Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.**

**Le Technicien :**  
Olivier LOISY

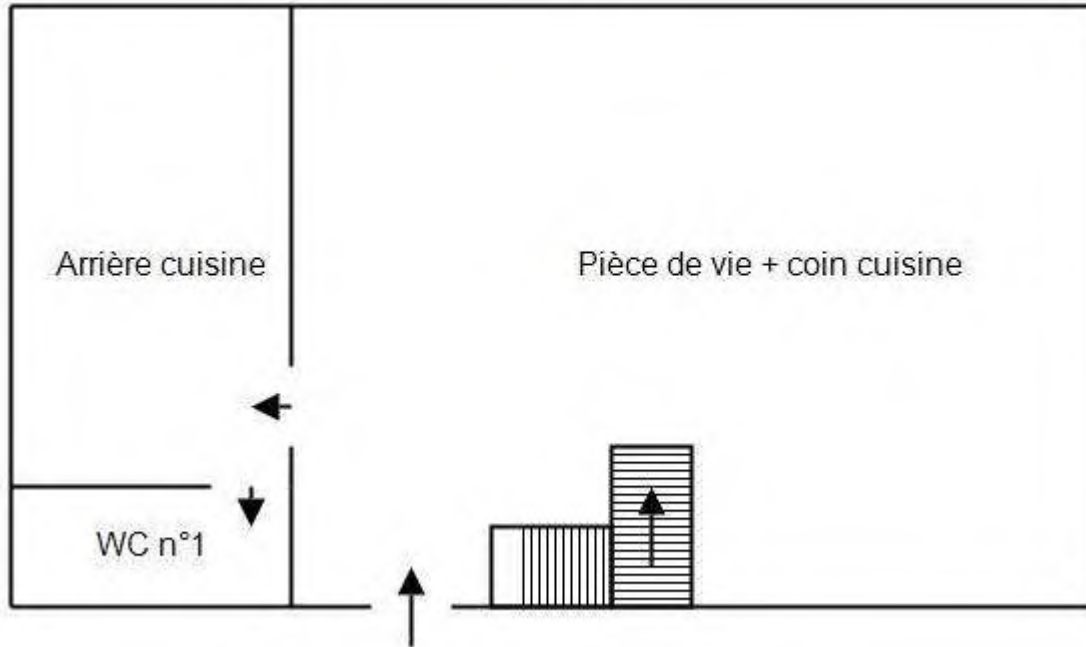
à **ANGERS**, le **16/06/2016**

**Nom du responsable :**  
LOISY Olivier

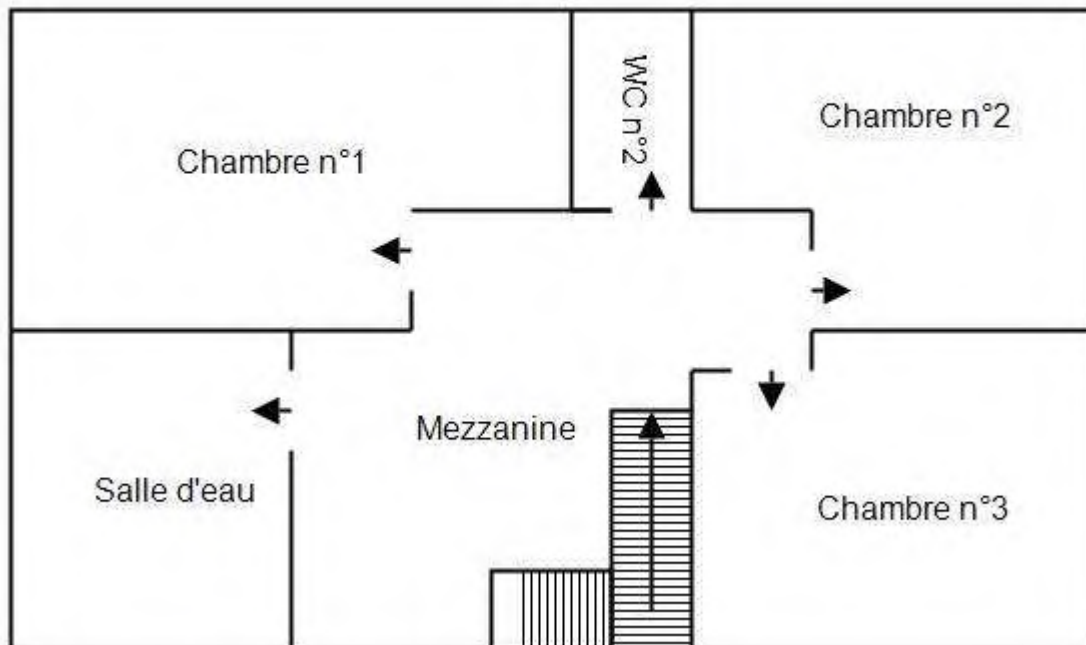


Croquis

RDC



1er



# Diagnostic de performance énergétique - logement (6.A)

N°ADEME : 1649L1000741Q

RAPPORT N° 16.06.082.1

Valable jusqu'au : 15/06/2026

Type de bâtiment : Maison individuelle

Année de construction : Avant 1974 mais entièrement

renovée après 2006, d'où la méthode de calcul utilisée

Surface habitable : 117,80 m<sup>2</sup>

Adresse : **Lieu dit « La Grolais »**

**Maison n°4 cadastrée A n°570**

**49170 SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE**

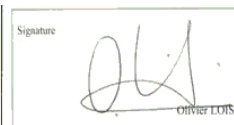
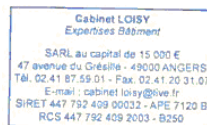
Date : 16/06/2016 Date de visite : 16/06/2016

Diagnostiqueur : LOISY Olivier

47, avenue du GRESILLE 49000 ANGERS

Numéro certification : 2481854

Signature :



**Propriétaire :**

Nom : **SCI DE SERRANT représentée par Xavier Riant**

Adresse : 50 route de Soucelles - 49125 BRIOLLAY

**Propriété des installations communes** (s'il y a lieu) :

Nom : //

Adresse : //

## Consommations annuelles par énergie

obtenues par la méthode 3CL, version 1.3, estimées au logement, prix moyen des énergies indexés au 15/08/2015

	Consommations en énergies finales	Consommations en énergie primaire	Frais annuels d'énergie
	Détail par énergie et par usage en kWh <sub>EF</sub>	Détail par usage en kWh <sub>EP</sub>	
<b>Chauffage</b>	Electricité : 7391 kWh <sub>EF</sub>	19068 kWh <sub>EP</sub>	<b>1021,39 €</b>
<b>Eau chaude sanitaire</b>	Electricité : 3129 kWh <sub>EF</sub>	8073 kWh <sub>EP</sub>	<b>342,93 €</b>
<b>Refroidissement</b>			
<b>CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE POUR LES USAGES RECENSES</b>	Electricité : 10520 kWh <sub>EF</sub>	27141 kWh <sub>EP</sub>	<b>1565,00 €</b> Abonnements compris

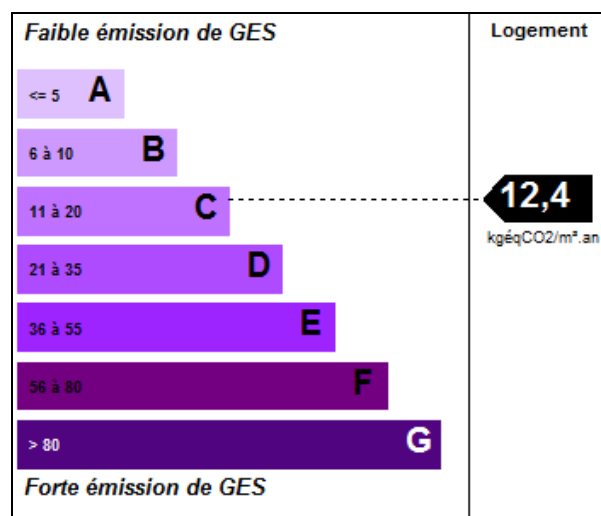
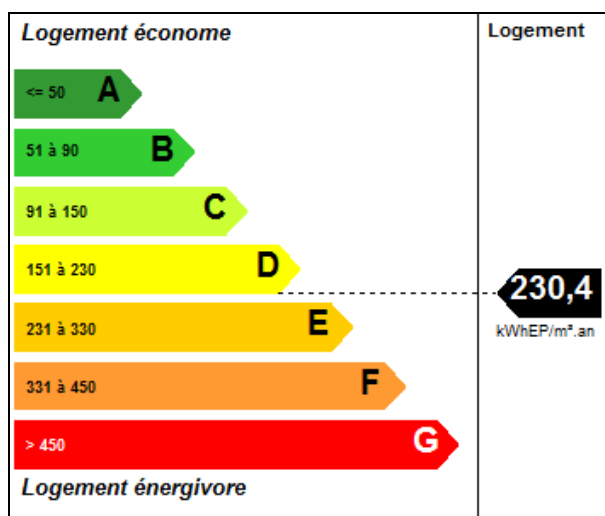
**Consommations énergétiques** (en énergie primaire) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement

Consommation conventionnelle : 230,4 kWh<sub>EP</sub>/m<sup>2</sup>.an

**Emissions de gaz à effet de serre (GES)** pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement

Estimation des émissions : 12,4 kg<sub>éq</sub>CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>.an

sur la base d'estimations au logement





# Diagnostic de performance énergétique - logement (6.A)

## Recommandations d'amélioration énergétique

Sont présentées dans le tableau suivant quelques mesures visant à réduire vos consommations d'énergie.

Mesures d'amélioration	Nouvelle consommation Conventionnelle (kWh <sub>EP</sub> /m <sup>2</sup> .an)
Installation solaire pour la production d'eau chaude A envisager si la toiture est orientée entre le sud-est et le sud-ouest, sans masque	183,3
Pose de volets Volets isolants caractérisés par une résistance thermique additionnelle apportée par l'ensemble volet-lame d'air ventilé supérieure à 0,22 m <sup>2</sup> .K/W	230,4

Commentaires : //

Les travaux sont à réaliser par un professionnel qualifié.

Pour aller plus loin, il existe des points info-énergie : [http://www.ademe.fr/particuliers/PIE/liste\\_eie.asp](http://www.ademe.fr/particuliers/PIE/liste_eie.asp)

Vous pouvez peut-être bénéficier d'un crédit d'impôt pour réduire le prix d'achat des fournitures, pensez-y ! <http://www.impots.gouv.fr>

Pour plus d'informations : <http://www.developpement-durable.gouv.fr> ou <http://www.ademe.fr>

**Le présent rapport est édité par une personne dont les compétences sont certifiées par le BUREAU VERITAS CERTIFICATION**

60 AVENUE du Général de Gaulle 92800 PUTEAUX  
Certification: 2481854

**Assuré par AXA**

131, rue de la Madeleine  
49000 ANGERS  
tel: 0241450922 fax: 0241574762

N°: 3820316704

**FICHE TECHNIQUE POUR LES DIAGNOSTICS DE PERFORMANCE ENERGETIQUE REALISES SUIVANT LA  
METHODE DES CONSOMMATIONS ESTIMEES**

Référence du logiciel validé : DPEWIN version V4

Référence du DPE : 1649L1000741Q

## Diagnostic de performance énergétique

fiche technique

Cette page recense les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur dans la méthode de calcul pour en évaluer la consommation énergétique.

En cas de problème, contacter la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (<http://diagnostiqueurs.application.developpement-durable.gouv.fr>).


### Généralités

#### Généralités


Département	49
Altitude	11 m
Type de bâtiment	Maison individuelle
Année de construction	Après 2006
Surface habitable	117,80 m <sup>2</sup>
Hauteur moyenne sous plafond	2,48 m

### Enveloppe

#### Enveloppe – Caractéristiques des murs

Code	Description	Caractéristique	Valeur
M01  U=0,360 W/m <sup>2</sup> °C	MUR n°1 Mur en pierre de taille/moellons Ep 65cm avec isolation inconnue Travaux effectués à partir 2006 (ITI Sans retour d'isolant)	U	0,360 W/m <sup>2</sup> °C
		b	1,000
		Localisation	Sur Extérieur
		Orientation	Surface
		Nord-Ouest/Nord/Nord-Est	62,41 m <sup>2</sup>
		Sud-Ouest/Sud/Sud-Est	35,91 m <sup>2</sup>
		Est	
		Ouest	
		Intérieure	

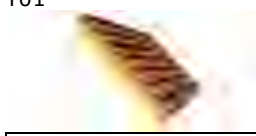

#### Enveloppe – Caractéristiques des planchers

Code	Description	Caractéristique	Valeur
S01  U=0,260 W/m <sup>2</sup> °C	PLANCHER n°1 Plancher sur terre-plein Surface Terre-plein : 68,00 m <sup>2</sup> Périmètre Terre-plein : 36,20 m Isolation Terre-plein inconnue	U	0,260 W/m <sup>2</sup> °C
		b	1,000
		Localisation	Sur Terre-plein
		Surface	68,00 m <sup>2</sup>

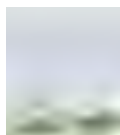
#### Enveloppe – Caractéristiques des plafonds


Code	Description	Caractéristique	Valeur
------	-------------	-----------------	--------

**Etude DPEV4**


T01  U=0,200 W/m²°C	PLAFOND n°1 Combles aménagés sous rampant avec isolation inconnue Travaux effectués à partir 2006	U	0,200 W/m²°C
		b	1,000
		Localisation	Combles aménagés
		Orientation	Surface
		Nord-Ouest/Nord/Nord-Est	27,30 m²
		Sud-Ouest/Sud/Sud-Est	27,60 m²
		Est	
		Ouest	
		Horizontale	
		Intérieure	
<b>Code</b>	<b>Description</b>	<b>Caractéristique</b>	<b>Valeur</b>
T02  U=0,200 W/m²°C	PLAFOND n°2 Plafond en plaque de plâtre avec isolation inconnue Travaux effectués à partir 2006  Local donnant sur un garage Les parois entre les locaux chauffés et le local non chauffé ne sont pas isolées Les parois entre le local non chauffé et l'extérieur ne sont pas isolées La surface des parois séparant le local non chauffé des locaux chauffés représente moins de 25% de la surface des parois donnant sur l'extérieur	U	0,200 W/m²°C
		b	1,000
		Localisation	Sur LNC (combles perdus,...)
		Orientation	Surface
		Nord-Ouest/Nord/Nord-Est	
		Sud-Ouest/Sud/Sud-Est	
		Est	
		Ouest	
		Horizontale	
		Intérieure	28,00 m²

**Enveloppe - Caractéristiques des vitrages**


<b>Code</b>	<b>Description</b>	<b>Caractéristique</b>	<b>Valeur</b>
F02  Ujn=2,600 W/m²°C	Fenêtre n°2 Fenêtre battant PVC double vitrage(VNT) air 18mm Sans volet Au nu intérieur Largeur dormant 5 cm Menuiserie avec joint Menuiserie verticale >=75°  <b>Masques proches</b>  Pas de masque  <b>Masques lointains</b>  Obstacle d'environnement homogène d hauteur h 15° <= h < 30°	Ujn	2,600 W/m²°C
		Uw	2,600 W/m²°C
		Orientation	Surface
		Nord-Ouest/Nord/Nord-Est	0,45 m²
		Sud-Ouest/Sud/Sud-Est	
		Est	
		Ouest	
		Horizontale	
		Intérieure	
		<b>Code</b>	<b>Description</b>

F01  Ujn=2,400 W/m²°C	Fenêtre n°1 Portes-fenêtres coulissante PVC double vitrage(VNT) air 18mm Volet roulant PVC (e<=12mm) Au nu intérieur Largeur dormant 5 cm Menuiserie avec joint Menuiserie verticale >=75°	Ujn	2,400 W/m²°C	
		Uw	2,900 W/m²°C	
		<b>Masques proches</b>		
		Pas de masque		
		<b>Masques lointains</b>		
		Obstacle d'environnement homogène d hauteur h 15° <= h < 30°		
		<b>Orientation</b>		Surface
		Nord-Ouest/Nord/Nord-Est		5,01 m²
		Sud-Ouest/Sud/Sud-Est		
		Est		
Ouest				
Horizontale				
Intérieure				

Code	Description	Caractéristique	Valeur
------	-------------	-----------------	--------


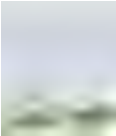

F02  Ujn=2,600 W/m²°C	Fenêtre n°2 Fenêtre battant PVC double vitrage(VNT) air 18mm Sans volet Au nu intérieur Largeur dormant 5 cm Menuiserie avec joint Menuiserie verticale >=75°	Ujn	2,600 W/m²°C	
		Uw	2,600 W/m²°C	
		<b>Masques proches</b>		
		Pas de masque		
		<b>Masques lointains</b>		
		Pas de masque		
		<b>Orientation</b>		Surface
		Nord-Ouest/Nord/Nord-Est		0,20 m²
		Sud-Ouest/Sud/Sud-Est		
		Est		
Ouest				
Horizontale				
Intérieure				

Code	Description	Caractéristique	Valeur
------	-------------	-----------------	--------

F01  Ujn=2,400 W/m²°C	Fenêtre n°1 Portes-fenêtres coulissante PVC double vitrage(VNT) air 18mm Volet roulant PVC (e<=12mm) Au nu intérieur Largeur dormant 5 cm Menuiserie avec joint Menuiserie verticale >=75°	Ujn	2,400 W/m²°C	
		Uw	2,900 W/m²°C	
		<b>Masques proches</b>		
		Pas de masque		
		<b>Masques lointains</b>		
		Obstacle d'environnement homogène d hauteur h 30° <= h < 60°		
		<b>Orientation</b>		Surface
		Nord-Ouest/Nord/Nord-Est		
		Sud-Ouest/Sud/Sud-Est		3,86 m²
		Est		
Ouest				
Horizontale				
Intérieure				

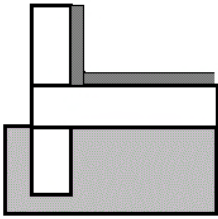
Code	Description	Caractéristique	Valeur
------	-------------	-----------------	--------



<p>F02</p>  <p><b>Ujn=2,600 W/m²°C</b></p>	<p>Fenêtre n°2 Fenêtre battant PVC double vitrage(VNT) air 18mm Sans volet Au nu intérieur Largeur dormant 5 cm Menuiserie avec joint Menuiserie verticale &gt;=75°</p> <p><b>Masques proches</b></p> <p>Pas de masque</p> <p><b>Masques lointains</b></p> <p>Obstacle d'environnement homogène d hauteur h 30° &lt;= h &lt; 60°</p>	Ujn	2,600 W/m²°C	
		Uw	2,600 W/m²°C	
		<b>Orientation</b>		Surface
		Nord-Ouest/Nord/Nord-Est		
		Sud-Ouest/Sud/Sud-Est		0,70 m²
		Est		
		Ouest		
		Horizontale		
		Intérieure		
<b>Code</b>	<b>Description</b>	<b>Caractéristique</b>	<b>Valeur</b>	
<p>F02</p>  <p><b>Ujn=2,600 W/m²°C</b></p>	<p>Fenêtre n°2 Fenêtre battant PVC double vitrage(VNT) air 18mm Sans volet Au nu intérieur Largeur dormant 5 cm Menuiserie avec joint Menuiserie verticale &gt;=75°</p> <p><b>Masques proches</b></p> <p>Pas de masque</p> <p><b>Masques lointains</b></p> <p>Obstacle d'environnement homogène d hauteur h 60° &lt;= h &lt; 90°</p>	Ujn	2,600 W/m²°C	
		Uw	2,600 W/m²°C	
		<b>Orientation</b>		Surface
		Nord-Ouest/Nord/Nord-Est		
		Sud-Ouest/Sud/Sud-Est		0,20 m²
		Est		
		Ouest		
		Horizontale		
		Intérieure		
<b>Code</b>	<b>Description</b>	<b>Caractéristique</b>	<b>Valeur</b>	
<p>F03</p>  <p><b>Ujn=2,800 W/m²°C</b></p>	<p>Fenêtre n°3 Fenêtre battant Bois ou bois métal double vitrage(VNT) air 16mm Sans volet Au nu extérieur Largeur dormant 5 cm Menuiserie avec joint Menuiserie verticale &gt;=75°</p> <p><b>Masques proches</b></p> <p>Pas de masque</p> <p><b>Masques lointains</b></p> <p>Pas de masque</p>	Ujn	2,800 W/m²°C	
		Uw	2,800 W/m²°C	
		<b>Orientation</b>		Surface
		Nord-Ouest/Nord/Nord-Est		1,70 m²
		Sud-Ouest/Sud/Sud-Est		1,40 m²
		Est		
		Ouest		
		Horizontale		
		Intérieure		

Code	Description	Caractéristique	Valeur	
F03  U=3,300 W/m <sup>2</sup> °C	Porte n°1 Porte en PVC avec double vitrage Au nu intérieur Largeur dormant env. 5 cm	U	3,300 W/m <sup>2</sup> °C	
		Orientation		Surface
		Nord-Ouest/Nord/Nord-Est	1,82 m <sup>2</sup>	
		Sud-Ouest/Sud/Sud-Est	2,32 m <sup>2</sup>	
		Est		
		Ouest		
		Intérieure		

**Enveloppe – Caractéristiques des ponts thermiques de type plancher bas/mur**

Code	Description	Caractéristique	Valeur
 Psi=0,710	Liaison Mur extérieur / Plancher bas	Psi	0,710
		Longueur	36,800 m

**Systemes**

**Systemes – Caractéristiques de la ventilation**

Code	Description	Caractéristique	Valeur
	VMC SF Auto réglable après 82 La majorité des ouvrants possède des joints d'étanchéité	Qvarep	1,650
		Smea conventionnelle	2,000
		Q4 m <sup>2</sup>	1,700
		Q4_env	338,108
		Q4	444,128
		Qvinf	25,179
		Hvent	66,086
		Hperm	8,561

**Systemes – Caractéristiques du chauffage**

Code	Description	Caractéristique	Valeur
	Panneau rayonnant électrique NF catégorie C Emetteurs divisés Pas de réseau de distribution Equipement d'intermittence central avec minimum de température Présence d'une régulation par pièce	Bch	8540,016
		Re	0,970
		Rr	0,990
		Rd	1,000
		Rg	1,000
		Ich	

**Systemes – Caractéristiques de la production d'eau chaude sanitaire**

Code	Description	Caractéristique	Valeur
------	-------------	-----------------	--------

**Etude DPEV4**

	Production ECS Electrique individuelle Production à accumulation 1 ballon de 300 litres vertical Production dans le volume habitable Les pièces desservies sont non contigües	BECS	1829,128
		Fecs	0,000
		Rd	0,850
		Rs	0,688
		Rg	1,000
		Iecs	1,711

Explication des écarts possibles entre les consommations issues de la simulation conventionnelle et celles issues des consommations réelles :

Le DPE a pour principal objectif d’informer sur la performance énergétique des bâtiments. Cette information communiquée doit ensuite permettre de comparer objectivement les différents bâtiments entre eux.

Si nous prenons le cas d’une maison individuelle occupée par une famille de 3 personnes, la consommation de cette même maison ne sera pas la même si elle est occupée par une famille de 5 personnes. De plus, selon que l’hiver aura été rigoureux ou non, que la famille se chauffe à 20°C ou 22°C, les consommations du même bâtiment peuvent significativement fluctuer. Il est dès lors nécessaire dans l’établissement de ce diagnostic de s’affranchir du comportement des occupants afin d’avoir une information sur la qualité énergétique du bâtiment. C’est la raison pour laquelle l’établissement du DPE se fait principalement par une méthode de calcul des consommations conventionnelles qui s’appuie sur une utilisation standardisée du bâtiment pour des conditions climatiques moyennes du lieu.

Les principaux critères caractérisant la méthode conventionnelle sont les suivants :

- en présence d’un système de chauffage dans le bâtiment autre que les équipements mobiles et les cheminées à foyer ouvert, toute la surface habitable du logement est considérée chauffée en permanence pendant la période de chauffe ;
- les besoins de chauffage sont calculés sur la base de degrés-heures moyens sur 30 ans par département. Les degrés-heures sont égaux à la somme, pour toutes les heures de la saison de chauffage pendant laquelle la température extérieure est inférieure à 18°C, de la différence entre 18°C et la température extérieure. Ils prennent en compte une inoccupation d’une semaine par an pendant la période de chauffe ainsi qu’un réduit des températures à 16°C pendant la nuit de 22h à 6h ;
- aux 18°C assurés par l’installation de chauffage, les apports internes (occupation, équipements électriques, éclairage, etc.) sont pris en compte à travers une contribution forfaitaire de 1°C permettant ainsi d’atteindre la consigne de 19°C ;
- le besoin d’ECS est forfaitisé selon la surface habitable du bâtiment et le département.

Ces caractéristiques du calcul conventionnel peuvent être responsables de différences importantes entre les consommations réelles facturées et celles calculées avec la méthode conventionnelle. En effet, tout écart entre les hypothèses du calcul conventionnel et le scénario réel d’utilisation du bâtiment entraîne des différences au niveau des consommations. De plus, certaines caractéristiques impactant les consommations du bâtiment ne sont connues que de façon limitée (par exemple : les rendements des chaudières qui dépendent de leur dimensionnement et de leur entretien, la qualité de mise en oeuvre du bâtiment, le renouvellement d’air dû à la ventilation, etc.).

	Bâtiment à usage principal d'habitation						Bâtiment ou partie de bâtiment à usage principal autre que d'habitation
	DPE pour un immeuble ou une maison individuelle		Appartement quand un DPE a déjà été réalisé à l'immeuble	DPE non réalisé à l'immeuble			
	Bâtiment construit avant 1948	Bâtiment construit après 1948		Appartement avec système individuel de chauffage ou de production d'ECS		Appartement avec système collectif de chauffage et de production d'ECS	
	Bâtiment construit avant 1948	Bâtiment construit après 1948	Bâtiment construit avant 1948	Bâtiment construit après 1948			
Calcul conventionnel		X	A partir du DPE à l'immeuble		X		
Utilisation des factures	X			X		X	X

Pour plus d'informations :

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr), rubrique performance énergétique  
[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)



Voies Assurance  
 4 rue SPOCKENBACH DE CIVILLE  
 ENTREPRISE



SABR LOISY  
 47 AV DU GRESILLE  
 49000 ANGERS TR

AGENT GENERAL  
 M DE BULOIS ANSELME  
 131 RUE DE LA VIOLETTINE  
 49000 ANGERS  
 Tél : 02 41 45 09 22  
 Fax : 02 41 57 47 62  
 Porteur de : 004-2044144

Vos références :  
 Contrat n° 382016704  
 Client n° 1139748304

AXA France (AG) assureur que

SABR LOISY  
 47 AV DU GRESILLE  
 49000 ANGERS

est titulaire d'un contrat d'assurance N 3820316704 ayant pris effet le 01/07/2008  
 La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère

**Activités garanties**

- Contrôle amiante
- Repérage amiante avant travaux ou démolition
- Etats périodiques
- Mesurage loi Carrez
- Conformité des installations d'eau de consommation plomberie dans l'eau
- Dossier technique amiante
- Inertie, diagnostic, avis et contrôle après travaux
- Etat des risques accoustiques au plomb dans les peintures
- Loi de Habiter et prêts conventionnés
- Etats des lieux pour prêt par Carrez à taux zéro
- Diagnostic technique amovible
- Diagnostic performance énergétique
- Diagnostic gaz
- Diagnostic électrique

La présente attestation est valable pour la période du 01/07/2015 au 01/07/2016 sous réserve des modalités de suspension ou de résiliation en cause énoncées dans les articles 1471 et 1402-1 des Assurances ou le contrat

Paris ANGERS le 01 juillet 2015  
 Pour acquiescer



Certificat  
 Attribué à  
**Mon sieur Olivier LOISY**

Bureau Veritas Certification certifie que les compétences de la personne mentionnée ci-dessus répondent aux exigences des articles relatifs aux centres de certification de compétences et des annexes ci-dessous pris en application des articles L271 et L271-1 du Code de la Construction et de l'habitation et modifiés sous l'égide de la loi n° 2013-1103 du 11 septembre 2013 relative à la simplification et à la sécurisation de l'emploi et sous l'égide de l'article L271-1 du code précité.

**DOMAINES TECHNIQUES**

Activité	Références des articles	Date de Certification originale	Validité du certificat
Amiante	Articles 1471 et 1402-1 du Code de la Construction et de l'habitation et des annexes ci-dessous pris en application des articles L271 et L271-1 du Code de la Construction et de l'habitation et modifiés sous l'égide de la loi n° 2013-1103 du 11 septembre 2013 relative à la simplification et à la sécurisation de l'emploi et sous l'égide de l'article L271-1 du code précité.	21/07/2015	24/07/2017
DPE sans inertie	Articles 1471 et 1402-1 du Code de la Construction et de l'habitation et des annexes ci-dessous pris en application des articles L271 et L271-1 du Code de la Construction et de l'habitation et modifiés sous l'égide de la loi n° 2013-1103 du 11 septembre 2013 relative à la simplification et à la sécurisation de l'emploi et sous l'égide de l'article L271-1 du code précité.	20/11/2016	20/11/2017
Gaz	Articles 1471 et 1402-1 du Code de la Construction et de l'habitation et des annexes ci-dessous pris en application des articles L271 et L271-1 du Code de la Construction et de l'habitation et modifiés sous l'égide de la loi n° 2013-1103 du 11 septembre 2013 relative à la simplification et à la sécurisation de l'emploi et sous l'égide de l'article L271-1 du code précité.	09/02/2015	09/02/2018
Plomb sans inertie	Articles 1471 et 1402-1 du Code de la Construction et de l'habitation et des annexes ci-dessous pris en application des articles L271 et L271-1 du Code de la Construction et de l'habitation et modifiés sous l'égide de la loi n° 2013-1103 du 11 septembre 2013 relative à la simplification et à la sécurisation de l'emploi et sous l'égide de l'article L271-1 du code précité.	27/07/2015	24/07/2017
Technique mixte	Articles 1471 et 1402-1 du Code de la Construction et de l'habitation et des annexes ci-dessous pris en application des articles L271 et L271-1 du Code de la Construction et de l'habitation et modifiés sous l'égide de la loi n° 2013-1103 du 11 septembre 2013 relative à la simplification et à la sécurisation de l'emploi et sous l'égide de l'article L271-1 du code précité.	29/11/2016	20/11/2017

La validité du certificat pour être vérifiée en se connectant sur le site : [www.bureauveritas.fr/clients/clients-actifs](http://www.bureauveritas.fr/clients/clients-actifs)

Date : 06/02/2015  
 Numéro de certificat : 2481854

Jacques MATILLON  
 Directeur Général

BUREAU VERITAS Certification - Siège - 30, Avenue de la République - 92000 Nanterre Cedex - France  
 BUREAU VERITAS Certification - Angers - 47, Avenue du Gresille - 49000 Angers - France  
 BUREAU VERITAS Certification - Angers - 47, Avenue du Gresille - 49000 Angers - France

